

Département
Du Haut-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
MULHOUSE

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 13 avril 2023 à 20h

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, Emmanuelle BONDUELLE (à partir du point 4 inclus), Elodie DEMARE,
Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY
André BECK procuration à Emmanuelle BONDUELLE
Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ
Eléonore JEAN DIT PANNEL procuration à Pierrette KEMPF
Dominique RISTORCELLI procuration à Elodie DEMARE
Charles KREMPER procuration à Elodie GERUM

Absents excusés sans procuration : *néant*

En présence de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents 8 (9 à partir du point 4 inclus)

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 06/04/2023

7. Réfection du chemin dit Wasenweg – autorisation de dépenses

Le chemin dit 'Wasenweg' doit être refait sur environ 2000 m². Un devis a été demandé à l'entreprise JUD LEPROTTI, pour un montant de 15 126,63 € HT.

Il comporte le décapage de la terre (décharge agréée), le reprofilage et la fourniture et mise en place de concassé sur 2 118 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (14 voix pour, 1 voix contre) :

- donne son accord pour la réfection du chemin ;
- retient l'offre de l'entreprise JUD LEPROTTI et autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant ;
- donne son accord pour la dépense d'un montant de 15 126,63 €.HT.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire –
Le Maire –
Christian FRANTZ



transmis à la sous-préfecture le 14/04/2023 - affiché le 14/04/2023

SOUS-PREFECTURE
18 AVR. 2023
DE MULHOUSE